

La *materia* de la rhétorique d'après Hermagoras de Temnos

Frédérique Woerther

DE LA DOCTRINE ENSEIGNÉE par Hermagoras de Temnos, rhéteur grec de la seconde moitié du II^e s. av. J.-C.,¹ seuls des témoignages indirects ont été conservés. Les plus anciens, qui sont aussi les moins incomplets que la tradition nous ait transmis, proviennent de Cicéron (I^{er} s. av. J.-C.) et de Quintilien (I^{er} s. ap. J.-C.).² Les relations d'autres auteurs, postérieurs (Sextus Empiricus, Augustin, Consultus Fortunatianus, Boèce, Martianus Capella...), permettent de confirmer, de compléter ou de nuancer ces informations premières, et de se rapprocher ainsi de ce qui aurait été l'enseignement authentique du Temnite. Toutefois, la reconstitution des thèmes hermagoréens vient se heurter au moins à un second obstacle: outre le caractère disséminé des données ainsi conservées, c'est la stratégie suivie par les auteurs des sources, leur place dans la tradition rhétorique et le genre dans lequel ils s'inscrivent qui viennent en effet brouiller la réception des informations et qui sont autant de filtres dont il faut savoir se départir ou, tout au moins, prendre conscience. La partialité des sources est un problème qui se pose avec une acuité toute particulière à propos de Cicéron, dont la visée critique et le ton

¹ Sur Hermagoras de Temnos, voir D. Matthes, "Hermagoras von Temnos 1904–1955," *Lustrum* 3 (1958) 58–214 et 262–278; D. Matthes, *Hermagorae Temnitae testimonia et fragmenta* (Leipzig 1962); F. Woerther, *Hermagoras, Fragments* (Paris, à paraître en 2012). Tous les témoignages d'Hermagoras sont cités ici d'après l'édition Woerther.

² Sur les cinquante témoignages conservés dans l'édition Woerther d'Hermagoras, sept proviennent de Cicéron et dix-sept de Quintilien.

polémique dans le *De inuentione* interdisent de prendre pour argent comptant les éléments doctrinaux qu'il y reproduit. C'est notamment le cas de la définition hermagoréenne de la *materia* (objet) de la rhétorique, c'est-à-dire de la délimitation des objets dont la rhétorique est censée devoir s'occuper. Si Hermagoras intègre en effet dans cette *materia* les "causes" (*causae*), appelées aussi "hypothèses" (*ὑποθέσεις*)³ ou "questions définies" (*quaestiones finitae*),⁴ les témoignages restent divisés sur le statut des "questions" (*quaestiones*), encore appelées ailleurs "thèses" (*θέσεις*)⁵ ou "questions universelles" (*quaestiones universales*).⁶ Le Temnite a-t-il vraiment voulu confisquer à la philosophie l'ensemble de ces "questions"? Ou a-t-il simplement souhaité confier à l'orateur celles des questions qui n'ont qu'une portée éthico-politique, et que Cicéron appellera dans ses traités postérieurs les "questions pratiques" (*actionis quaestiones*)?

Après avoir défini la nature (*genus*) de l'art oratoire, sa tâche (*officium*) et sa fin (*finis*) (*De inv.* 1.6), Cicéron aborde l'examen de son objet (*materia*) (1.7–9) et de ses espèces (*partes*) (1.9). Définissant l'objet de la rhétorique comme "ce sur quoi porte la totalité de l'art et de la faculté que confère l'art,"⁷ il l'examine à partir de trois antécédents: Gorgias, Aristote et Hermagoras. Gorgias a estimé que l'orateur est capable de parler excellemment de toutes choses et a reconnu à la rhétorique un objet immense et infini; Aristote a exposé que le travail de l'orateur concernait trois espèces de sujets — le démonstratif, qui regarde l'éloge et le blâme d'une personne déterminée, le délibératif, qui est une discussion politique et contient l'énoncé

³ Voir Quint. 3.5.7. Le terme est aussi employé dans le *De rhetorica* d'Augustin (éd. R. Giomini, *Studi latini e italiani* 4 [1990] 7–82).

⁴ Quint. 3.5.8–9, où l'on trouve aussi l'équivalent *quaestiones speciales*.

⁵ Quint. 3.5.5 et Aug. *De rhet.* D'après Quintilien, on trouve aussi les équivalents *propositum*, *quaestiones universales civiles*, *quaestiones philosopho conuenientis*, *quaestiones infinitae*...

⁶ Voir par exemple Hermag. Mai. T 16 (= Quint.3.5.12–14).

⁷ *De inv.* 1.7: *in qua omnis ars et ea facultas quae conficitur ex arte uersatur*.

d'un avis, et le judiciaire, qui contient accusation et défense, ou demande et refus. Cicéron passe ensuite à la division de l'objet de la rhétorique telle qu'elle a été proposée par Hermagoras — division qu'il réfutera plus loin, au profit de celle qui a été proposée par Aristote:⁸

nam Hermagoras quidem nec quid dicat attendere nec quid polliceatur intellegere uidetur, qui oratoris materiam in causam et in quaestionem diuidat, causam esse dicat rem quae habeat in se controuersiam in dicendo positam cum personarum certarum interpositione; quam nos quoque oratori dicimus esse adtributam (nam tres eas partes, quas ante diximus, subponimus, iudicialem, deliberatiuam, demonstratiuam). quaestionem autem eam appellat quae habeat in se controuersiam in dicendo positam sine certarum personarum interpositione, ad hunc modum: ecquid sit bonum praeter honestatem? verine sint sensus? quae sit mundi forma? quae sit solis magnitudo? quas quaestiones procul ab oratoris officio remotas facile omnes intellegere existimamus; nam quibus in rebus summa ingenia philosophorum plurimo cum labore consumpta intellegimus, eas sicut aliquas paruas res oratori adtribuere magna amentia uidetur.

Car pour ce qui est d'Hermagoras, il ne semble ni réfléchir à ce qu'il dit, ni comprendre ce qu'il promet quand il divise l'objet [que doit traiter] l'orateur en cause et question, et qu'il définit la cause comme ce qui contient une controverse établie dans un discours où interviennent des personnes déterminées; cette [cause], nous aussi nous l'attribuons à l'orateur (car nous lui subordonnons les trois espèces — judiciaire, délibérative et démonstrative — mentionnées tout à l'heure). Mais il appelle question ce qui contient une controverse établie dans un discours où n'interviennent pas de personnes déterminées, comme: "Y a-t-il un bien à part la vertu?" "Les sens sont-ils fiables?" "Quelle est la forme du monde?" "Quelle est la taille du soleil?", questions étrangères à la tâche de l'orateur, tout le monde — je pense — le reconnaîtra facilement; car les sujets que les plus grands génies philosophiques, nous le savons, se sont employés à étudier avec beaucoup d'effort, c'est une grande folie, semble-t-il, que de les attribuer à l'orateur comme s'il s'agissait de futilités.

⁸ Hermag. Mai. T 14 (= Cic. *De inv.* 1.8).

D'après ce témoignage, Hermagoras aurait donc divisé l'objet de la rhétorique en cause (*causa*) et question (*quaestio*). La première serait définie par le rhéteur grec comme une "controverse établie dans un discours où interviennent des personnes déterminées," la seconde comme une "controverse établie dans un discours où n'interviennent pas de personnes déterminées." Si l'on s'en tient à ces seules définitions, la question se distingue de la cause par la seule absence de personnes et l'on peut considérer la question, telle que la conçoit Hermagoras, comme la réduction d'une cause — particulière — à une formulation plus générale.

Ce critère qu'est la présence de personnes déterminées dans une controverse, permettant de distinguer la cause de la question, se retrouve dans d'autres sources, qui sont certainement indépendantes de Cicéron et viennent par conséquent confirmer le témoignage du *De inuentione*. Il s'agit en premier lieu d'Aelius Théon:⁹

θέσις ἐστὶ πρᾶγμα λογικὴν ἀμφισβήτησιν ἐπιδεχόμενον ἄνευ προσώπων ὀρισμένων καὶ πάσης περιστάσεως, οἷον εἰ γαμητέον, εἰ παιδοποιητέον, εἰ θεοὶ εἰσι. διαφέρει δὲ τοῦ τόπου, ὅτι ὁ μὲν ἐστὶν ὁμολογουμένου πράγματος αὔξησις, ἡ δὲ θέσις ἀμφισβητουμένου· διὸ καὶ Ἑρμαγόρας μὲν αὐτὴν κρινόμενον τόπον προσηγόρευκε, Θεόδωρος δὲ ὁ Γαδαρεὺς κεφάλαιον ἐν ὑποθέσει.

La thèse est un sujet qui comporte une controverse en paroles sans personnes définies ni aucune circonstance, par exemple: "Doit-on se marier?" "Doit-on faire des enfants?" "Les dieux existent-ils?" Elle diffère du lieu en ce que celui-ci est l'amplification d'une chose reconnue, tandis que la thèse porte sur une chose controversée; c'est pourquoi Hermagoras l'appelait "lieu qui est jugé," et Théodore de Gadara "point dans une cause."

La situation historique d'Aelius Théon, auteur des *Progymnasmata*, reste un objet de controverse parmi les spécialistes. Michel Patillon défend en effet une datation ancienne, dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., qui s'accorderait mieux

⁹ Hermag. Mai. T 17 (= Théon *Progymn.* 120.12, ch. 11 Patillon).

selon lui “avec les éléments de datation du traité que nous possédons et avec la place qu’il paraît occuper dans l’histoire de la doctrine.”¹⁰ Suivant cette hypothèse, il existe deux candidats possibles à l’identification du personnage dont il est question dans ce témoignage: Hermagoras de Temnos, et son homonyme, Hermagoras, disciple de Théodore (I^{er} s. av. J.-C.–I^{er} s. ap. J.-C.).¹¹ Deux indices militent toutefois en faveur d’une datation plus récente du traité, au II^e s. ap. J.-C.: 1^o la mention par Hésychius¹² d’un Aelius Théon d’Alexandrie, auteur, entre autres traités rhétoriques, de *Progymnasmata*, et devenu citoyen romain sous le règne d’Hadrien (117–138 ap. J.-C.), Aelius étant la gentilice de cet empereur; 2^o la découverte récente d’une lettre sur papyrus,¹³ qui date du II^e s. ap. J.-C., et qui émane d’un lettré nommé Aelius Théon. D’après Jean-Luc Fournet,¹⁴ le proscynème que l’auteur fait à Sarapis dans cette lettre (l. 13–17) indiquerait une origine alexandrine, et “l’éditrice de ce papyrus émet ... l’hypothèse d’une identité entre ce Théon et l’auteur des *Progymnasmata*, d’autant qu’on connaît d’autres contacts entre Oxyrhynchus et les érudits alexandrins (cf. E. Turner, *Greek Papyri*, p. 86–87).” Suivant cette seconde hypothèse, trois auteurs du nom d’Hermagoras pourraient théoriquement prétendre à l’identification: Hermagoras de Temnos, Hermagoras, disciple de Théodore, et Hermagoras le Jeune (II^e s. ap. J.-C.).¹⁵

¹⁰ M. Patillon, *Aelius Théon, Progymnasmata* (Paris 1997) VIII.

¹¹ Sur Hermagoras, disciple de Théodore, voir Matthes, *Hermagorae Temnitae testimonia* 56–59; M. Heath, “Hermagoras: Transmission and Attribution,” *Philologus* 146 (2002) 287–298 (290); et Woerther, *Hermagoras* (à paraître).

¹² Cité par la *Souda* Θ 206 (II 702 Adler).

¹³ *P.Oxy.* LIX (1992) 3992.

¹⁴ J.-L. Fournet, compte rendu de M. Patillon, *Aelius Théon, Progymnasmata*: *REG* 112 (1999) 318–320. Sur la date d’Aelius Théon, voir aussi M. Heath, “Theon and the History of the Progymnasmata,” *GRBS* 43 (2002) 129–160.

¹⁵ Sur Hermagoras le Jeune, voir Matthes, *Hermagoras* 59–64; Heath, *GRBS* 43 (2002) 290 *sq.*; et Woerther, *Hermagoras* (à paraître).

Trois éléments convergent cependant vers l'idée que le témoignage d'Aelius Théon concerne Hermagoras de Temnos: la liaison étroite du nom d'Hermagoras avec la définition de la thèse — liaison attestée par ailleurs chez Cicéron —, la citation de Théodore aux côtés d'Hermagoras (de Temnos), que l'on retrouve aussi chez Augustin (Hermag. Mai. T 20 et T 28), et la mention dans ce passage du nom d'Hermagoras *avant* celui de Théodore. D'après Aelius Théon, qui mêle dans ce témoignage des illustrations de thèses pratiques ("Doit-on se marier?" "Doit-on faire des enfants?") et de thèses théoriques ou philosophiques ("Les dieux existent-ils?"), Hermagoras de Temnos aurait inclus dans la *materia* de la rhétorique tous les types de thèse. Dans la mesure où la thèse est générale, elle s'apparente au lieu commun, avec la différence que son objet est controversé et appelle donc à être jugé, d'où l'expression attribuée à Hermagoras à propos de la thèse: c'est un "lieu qui est jugé."¹⁶

Augustin également attribue à Hermagoras ce critère de distinction entre "thèses" (analogue grec de la "question") et "hypothèses" (correspondant à la "cause" latine):¹⁷

thesis est res, quae admittit rationalem considerationem sine definitione personae; hypothesis est seu controuersia, ut in proprio nomine utamur, res, quae admittit rationalem contentionem cum definitione personae. melius autem declarabuntur sub exemplo. thesis est quaestio huius modi: an nauigandum sit, an philosophandum; hypothesis est quaestio huius modi: an decernendum Duillio praemium. nec desunt, qui hic etiam Hermagoran criminantur, et Apollodorus in primis, qui negat quicquam aliud esse hypothesisin quam thesisin, et nullius momenti esse discrimen personarum, cum utrumque hoc genus quaestionis Hermagoras distinxisse uideatur.

La thèse est une chose qui autorise un examen rationnel qui ne fait pas intervenir de personne définie; l'hypothèse ou, pour employer un terme impropre, controversé, est une chose qui autorise un débat rationnel incluant une personne définie. Mais

¹⁶ Expression que la tradition grecque n'avait pas conservée dans son intégralité (*τόπον* était tombé) et que l'arménien a permis de reconstituer.

¹⁷ Hermag. Mai. T 19 (= Aug. *De rhet.* 5).

un exemple les mettra mieux en lumière. La thèse est une question de ce genre: “S’il faut naviguer,” “S’il faut philosopher”; l’hypothèse est une question de ce genre: “S’il faut décerner une récompense à Duilius.” Mais il y a ici aussi des gens pour attaquer Hermagoras: Apollodore en premier lieu, qui affirme que l’hypothèse n’est rien d’autre qu’une thèse, et que les personnes n’ont aucune valeur discriminante, alors que ces deux genres de question ont manifestement été distingués par Hermagoras.

Par ailleurs, Augustin complète cette distinction en introduisant la notion de circonstance (*περίστασις*) — déjà mentionnée par Aelius Théon —, dont les sept parties constitutives, qu’il énumère ici, accompagnent l’intervention d’une personne déterminée dans une hypothèse:¹⁸

nunc, quoniam quidem de differentia generalium et specialium quaestionum satis dictum est separataque thesis ab hypothesisi, ut perinde distaret re ac nomine, consequens esse uidetur dicere, quid sit quod hypothesisi, id est controuersiam, efficiat. est igitur circumstantia rerum, quam περίστασιν Hermagoras uocat, sine qua ulla omnino controuersia non potest esse. quid sit autem peristasis, facilius partitione quam definitione eius deprehendi potest. Sunt igitur partes circumstantiae, id est peristaseos, septem, quas Hermagoras μόρια περιστάσεως uocat, Theodorus στοιχέια τοῦ πράγματος, id est elementa, quod ex eorum coniunctione quaestiones fiant perinde atque ex coniunctione litterarum nomina et uerba fieri uidemus. Sed siue στοιχέια siue μόρια rectius dicuntur, nos, ommissa controuersia nominis, quae sint ipsa dicamus. Sunt igitur haec: quis, quid, quando, ubi, cur, quem ad modum, quibus adminiculis, quas Graeci ἀφορμὰς uocant. horum autem omnium aut plurimorum rationalis congregatio conflatur quaestionem.

Maintenant, puisqu’on a suffisamment parlé de la différence entre les questions générales et les questions spécifiques et dit que la thèse est séparée de l’hypothèse, de façon qu’il existe pareillement une distinction entre ce qu’elles sont et la façon dont elles sont nommées, il semble conséquent de dire ce qui constitue l’hypothèse, c’est-à-dire la controverse. C’est donc la circonstance, qu’Hermagoras appelle *περίστασις* [circonstance], sans laquelle il ne peut absolument pas exister de controverse. Qu’est-ce donc que la peristasis? Sa division en parties permet

¹⁸ Hermag. Mai. T 20 (= Aug. *De rhet.* 7).

plus facilement de la saisir que sa définition. Il y a donc sept parties de la circonstance, c'est-à-dire de la peristasis, qu'Hermagoras appelle *μόρια περιστάσεως* [parties de la circonstance] et Théodore *στοιχέια τοῦ πράγματος* [éléments de l'affaire], c'est-à-dire éléments, parce que c'est de leur réunion que sont faites les questions, de même que c'est de la réunion des lettres que — nous le voyons — sont faits les noms et les verbes. Est-il correct de dire *στοιχέια* [éléments] plutôt que *μόρια* [parties]? Nous laisserons de côté le problème de la dénomination pour nous attacher à ce que sont ces éléments en soi. Ce sont donc: “qui,” “quoi,” “quand,” “où,” “pourquoi,” “de quelle manière,” “par quels moyens,” que les Grecs appellent *ἀφορμαί* [ressources]. C'est l'agrégation rationnelle de tous ces [objets] ou de la majorité d'entre eux qui compose la question.

Quelles thèses Hermagoras inclut-il dans la *materia* de la rhétorique?

D'après les témoignages conservés, la thèse se distingue donc de l'hypothèse par la seule absence de personnes déterminées. On pourrait ainsi considérer la thèse, telle que la conçoit Hermagoras, comme la réduction d'une hypothèse — particulière — à une formulation plus générale, mais relevant toujours du même domaine que les hypothèses, à savoir le domaine éthico-politique, qui a pour objet l'action humaine (que l'hypothèse soit de type délibératif, épideictique ou judiciaire). Or, dans ces conditions, rien ne semble pouvoir justifier le choix opéré par Cicéron pour illustrer la question hermagoréenne quand il suggère des problèmes philosophiques qui dépassent très largement le champ pratique. La première question — “y a-t-il un bien à part la vertu?” — oppose les Péripatéticiens et les Académiciens¹⁹ aux Stoïciens,²⁰ la deuxième — “les sens sont-ils fiables?” — est débattue par les Stoïciens et les Épicuriens d'une part,²¹ et les Stoïciens et les

¹⁹ Voir Cic. *Acad. post.* 1.19–23.

²⁰ Sauf qu'ils admettent parfois des biens extérieurs (voir Diog. Laërce 7.95–96). Pour les termes du débat, voir Cic. *Acad. Post.* 1.35–37.

²¹ Voir le résumé dans la doxographie des Placita: Plut. *Plac.* 4.9.

Académiciens d'autre part;²² quant aux questions concernant la forme du monde et la taille du soleil, elles ont également été discutées par plusieurs philosophes et diverses écoles.²³

En d'autres termes, le problème qui surgit à la lecture du témoignage du *De inuentione* est le suivant: les questions qu'Hermagoras a confisquées à la philosophie pour les faire passer dans le domaine propre de l'orateur sont-elles seulement des questions pratiques (pour reprendre une distinction que Cicéron mentionnera dans ses traités postérieurs)²⁴ ou incluent-elles aussi les questions théoriques ou philosophiques, comme sembleraient l'indiquer les illustrations choisies par Cicéron?

Conception "restreinte"

Une première option consiste à donner du témoignage de Cicéron une lecture restrictive, c'est-à-dire à n'inclure dans les objets traités par la rhétorique que les questions et les causes qui sont en quelque sorte l'abstraction de ces dernières. Cette hypothèse s'appuie sur deux arguments: 1° l'imprécision dont Cicéron est souvent victime dans le *De inuentione* et son attitude polémique à l'égard d'Hermagoras dans ce traité; 2° la présence de deux autres témoignages qui viendraient confirmer cette conception "restreinte."

1° Bien que Cicéron soit une source majeure pour la reconstitution des thèmes hermagoréens, il existe au moins deux raisons de ne pas prendre pour argent comptant son témoignage dans le *De inuentione*.

— L'attitude critique et polémique qu'il emprunte au moins par deux fois à l'égard d'Hermagoras, quand il dénonce

²² Voir Cic. *Luc.* 19 et 79–82.

²³ Sur la forme du monde, voir Plut. *Plac.* 2.2 (cf. 1.6 et 2.14) et Philon *De proud.* 2.56. Sur la taille du soleil, voir Plut. *Plac.* 2.21 et 2.26; Stobée 2.21; et Diog. Laërce 7.144. Je remercie Jean-Baptiste Gourinat pour ces références.

²⁴ Sur la distinction des questions générales — ou "thèmes" (*proposita*) — en questions théoriques et questions pratiques, ainsi que sur les subdivisions de ces deux espèces, voir *De or.* 3.109–119; *Part. orat.* 61–67; *Top.* 81–86.

l'ineptie de la division hermagoréenne de la rhétorique:²⁵

quodsi magnam in his Hermagoras habuisset facultatem studio et disciplina comparatam, uideretur fretus sua scientia falsum quiddam constituisse de oratoris artificio et non quid ars, sed quid ipse posset, exposuisse. nunc uero ea uis est in homine, ut ei multo rhetoricam citius quis ademerit quam philosophiam concesserit: neque eo quo eius ars quam edidit mihi mendosissime scripta uideatur; nam satis in ea uidetur ex antiquis artibus ingeniose et diligenter electas res collocasse et nonnihil ipse quoque noui protulisse; uerum oratori minimum est de arte loqui, quod hic fecit, multo maximum ex arte dicere, quod eum minime potuisse omnes uidemus.

Si Hermagoras avait, à ce propos, disposé d'une grande faculté fournie par l'étude et l'enseignement, on pourrait penser que, sûr de sa science, il a donné une fausse définition de l'art de l'orateur et exposé non ce qu'est l'art, mais ce que lui-même était capable de faire. Mais en réalité la capacité de cet homme est telle qu'il serait bien plus facile de lui enlever sa [faculté] rhétorique que de lui concéder un esprit philosophique: non que le traité qu'il a publié me semble vraiment défectueux — car il y a, me semble-t-il, porté des éléments choisis avec soin et intelligence dans les anciens traités et a aussi ajouté de son côté quelque nouveauté —, mais, pour l'orateur, c'est une chose très facile de parler de l'art — ce qu'il a fait —, tandis que c'est de loin la plus grande que de parler avec art, ce que, nous le voyons tous, il était absolument incapable de faire.

Et quand il critique la division hermagoréenne de l'état de cause relatif au genre:²⁶

huic generi Hermagoras partes quattuor subposuit, deliberatiuam, demonstratiuam, iuridicalem, negotialem. quod eius, ut nos putamus, non mediocre peccatum reprehendendum uidetur, uerum breui, ne aut, si taciti praeterierimus, sine causa non secuti putemur aut, si diutius in hoc consisterimus, moram atque impedimentum reliquis praeceptis intulisse uideamur.

Hermagoras a divisé ce genre (sc. l'état de cause relatif au genre) en quatre espèces: délibérative, démonstrative, juridique, pragmatique. Il semble que son erreur — qui n'est pas mince, à notre

²⁵ Hermag. Mai. T 14 (= Cic. *De inv.* 1.8).

²⁶ Hermag. Mai. T 29 (= Cic. *De inv.* 1.12).

avis — doit être critiquée, mais brièvement pour éviter, dans le cas où nous la passerions sous silence, de laisser croire que nous ne l'avons pas suivie sans raison et, dans le cas où nous nous attarderions trop longtemps dessus, de paraître avoir retardé ou empêché l'exposé des autres préceptes.

— Outre ce type d'attaque virulente et ingrate (puisque Cicéron emprunte beaucoup au système hermagoréen) qui est, comme le fait remarquer Guy Achard, “tout à fait dans la mentalité du I^{er} s. de la République,” puisqu'on “la retrouve dans la *Rhétorique à Herennius* et que Cicéron la recrée dans le *De oratore*,”²⁷ il faut également signaler que Cicéron ne connaît très certainement la doctrine d'Hermagoras que de façon indirecte²⁸ et que le témoignage du *De inventione* n'est pas exempt d'erreurs. C'est ce que déclare Quintilien,²⁹ et ce qu'a dé-

²⁷ G. Achard, *Cicéron, De inventione* (Paris 1994) 64 n.26. M. T. Luzzatto, “Ermagora di Temno e la ‘tesi,’” in R. Pretagostini, E. Dettori (éd.), *La cultura ellenistica. L'opera letteraria e l'esegetica* (Rome 2004) 245–260, défend l'idée que les calomnies dont Cicéron se fait l'écho viennent du milieu dans lequel Hermagoras a vécu et des professeurs grecs qui détenaient des informations directes sur son école (p.249). Le problème de l'inclusion de la thèse dans la *materia* hermagoréenne est interprété en dernière instance par Luzzatto ni comme un point de théorie (C. Brittain, *Philo of Larissa* [Oxford 2001] 305), ni comme une pratique d'école (H. von Arnim, *Leben und Werke des Dio* [Berlin 1898] 96), mais comme le signe d'une révolution qu'Hermagoras aurait souhaité instaurer dans le domaine de l'éducation en reprenant les exercices pratiqués par les rhéteurs (hypothèses) et par les philosophes (thèses), afin de les réinvestir dans une troisième étape dans les études supérieures. Ce serait devant la concurrence menaçante de cette nouvelle *Hermagorae disciplina* que, suggère-t-elle, Philon aurait réintroduit à l'Académie un cours de rhétorique.

²⁸ Cf. Matthes, *Lustrum* 3 (1958) 97–100.

²⁹ Quint. 3.6.58–60 (Hermag. Mai. T 26): *nec me fallit in primo Ciceronis rhetorico aliam esse loci negotialis interpretationem, cum ita scriptum sit: negotialis est in qua quid iuris ex civili more et aequitate sit consideratur: cui diligentiae praeesse apud nos iure consulti existimantur. sed quod ipsius de his libris iudicium fuerit supra dixi. sunt enim uelut regestae in hos commentarios quos adulescens deduxerat scholae, et si qua est in his culpa, tradentis est, siue eum mouit quod Hermagoras prima in hoc loco posuit exempla ex quaestionibus iuris, siue quod Graeci πραγματικούς uocant iuris interpretes. sed Cicero quidem his pulcherrimos illos de Oratore substituit, ideoque culpari tamquam*

montré W. W. Fortenbaugh dans une étude systématique où il a testé la fiabilité du témoignage cicéronien.³⁰ Comparant le texte de la *Rhétorique* d'Aristote avec les passages du *De inventione*, de l'*Orator* et du *De oratore* dans lesquels Cicéron expose la doctrine rhétorique du Stagirite, Fortenbaugh montre en effet que Cicéron apporte généralement peu d'informations, qu'il procède souvent à des additions et que son témoignage est trop partial pour permettre la reconstitution objective d'une doctrine perdue. Enfin, Cicéron s'avère être la victime de plusieurs confusions lorsqu'il s'essaie à la reconstitution de la doctrine hermagoréenne (la mauvaise foi aidant là aussi probablement): c'est par exemple le cas du long développement (*De inv.* 1.12–1.14) qu'il consacre à la critique de la division hermagoréenne de l'état de cause relatif au genre en quatre espèces (délibérative, démonstrative, juridique et pragmatique), alors que ces dernières sont elles-mêmes des genres de cause. Il reproche alors au Temnite d'avoir traité le délibératif et le démonstratif à la fois comme les espèces d'un genre et des genres de cause, ce qui est impossible puisqu'une même chose ne peut être à la fois genre et espèce de la même chose. Mais il commet en cela une erreur, comme l'a montré Harry

falsa praecipiat non potest (“Je suis conscient que dans le premier livre de sa Rhétorique Cicéron propose une interprétation différente du lieu pragmatique, quand il écrit: ‘[L’espèce] est pragmatique quand on considère ce qui relève du droit d’après les coutumes de la cité ou l’équité; c’est ce que nous estimons ressortir, chez nous, au soin des jurisconsultes.’ Mais j’ai dit plus haut le jugement qu’il a porté sur ces livres. C’est en effet une sorte de recueil de notes, prises à l’école quand il était jeune, et s’il s’y trouve quelque erreur, elle est due à l’enseignant, soit qu’il se fût laissé porter par le fait que les premiers exemples donnés par Hermagoras sur ce point sont tirés des questions de droit, soit parce que les Grecs appellent *πραγματικοί* [praticiens] les interprètes du droit. Mais Cicéron leur substitua en fait les très beaux livres du *De oratore*, raison pour laquelle on ne peut le blâmer en prétendant qu’il donne des préceptes erronés”).

³⁰ W. W. Fortenbaugh, “Cicero as a Reporter of Aristotelian and Theophrastean Doctrine,” *Rhetorica* 23 (2005) 37–64.

Hubbell,³¹ puisqu'il mêle dans sa critique le système d'Aristote (qui distingue les trois genres oratoires) et celui d'Hermagoras (qui distingue les thèses des hypothèses).

L'observation de la stratégie auctoriale mise en place dans les traités cicéroniens indique que les passages consacrés à Hermagoras ne peuvent en aucun cas être considérés comme des fragments authentiques, ce qui rend impossible toute reconstitution sérieuse de la doctrine originale du rhéteur grec.

2° Si le compte rendu de Cicéron n'est pas toujours irréprochable, il existe également deux témoignages qui iraient dans le sens d'une détermination restrictive de l'objet de la rhétorique par Hermagoras, qui se cantonnerait ainsi au seul champ politique:

καὶ Ἑρμαγόρας τελείου ῥήτορος ἔργον εἶναι ἔλεγε τὸ τεθὲν πολιτικὸν ζήτημα διατίθεσθαι κατὰ τὸ ἐνδεχόμενον πειστικῶς.

Quant à Hermagoras, il disait que la tâche de l'orateur accompli est de traiter d'une manière aussi persuasive que possible la question politique posée.³²

huic quoque calumniae Hermagoras percommode obstitit: dicit enim esse oratoris officium persuadere, quatenus rerum et personarum condicio patitur, dumtaxat in civilibus quaestionibus.

C'est à cette fausse accusation qu'Hermagoras s'est aussi opposé fort à propos: il dit en effet que la tâche de l'orateur consiste à persuader, dans la limite où la condition des sujets et des personnes le permet, et seulement dans les questions politiques.³³

Sextus et Augustin attribuent ici à Hermagoras l'idée que l'objet traité par la rhétorique se restreint au champ "politique," terme que la plupart des spécialistes ont interprété comme une référence au *contenu* de la question rhétorique. Ainsi Franz Susemihl aurait ainsi compris la "question politique" (πο-

³¹ H. M. Hubbell, *Cicero, De inventione. De optimo genere oratorum. Topica* (Cambridge [Mass.] 1949) 346.

³² Hermag. Mai. T 12 (= Sext. Emp. *Math.* 2.62).

³³ Hermag. Mai. T 13 (= Aug. *De rhet.* 3).

λιτικὸν ζήτημα) mentionnée par Sextus comme celle qui se distingue des questions scientifique et philosophique: elle ne requiert en effet aucune connaissance spécifique parce qu'elle relève du sens commun,³⁴ et tout le monde est susceptible de la comprendre. C'est également cette explication que retiennent Georg Thiele et Richard Volkmann,³⁵ explication qui leur a probablement été suggérée par Augustin, qui, pour éclairer la notion de question politique, a recouru au concept stoïcien de κοινὰ ἔννοιαι.³⁶ En dépit de l'obscurité des développements qu'il propose sur le sujet, Hermann Throm semble lui aussi se rattacher à une interprétation matérielle de l'adjectif "politique."³⁷

La défiance que peut inspirer la valeur testimoniale du *De inventione* qui, dans un esprit polémique, a introduit des exemples de nature philosophique là où on aurait attendu des exemples de thèses pratiques (comme, par exemple, "faut-il se marier?"), ainsi que les témoignages de Sextus et Augustin, qui assignent l'objet de la rhétorique tel qu'il est conçu par Hermagoras au

³⁴ F. Susemihl, *Geschichte der griechischen Literatur in der Alexandrinerzeit* II (Leipzig 1892) 475: "das Gebiet des bloßen gesunden Menschenverstandes."

³⁵ G. Thiele, *Hermagoras* (Straßburg 1893) 35: "Probleme, welche nicht nur die wissenschaftliche tätige Kreise... interessieren." R. Volkmann, *Die Rhetorik der Griechen und Römer in systematischer Übersicht* (Leipzig 1885) 13: "solche Fragen, zu deren Verständnis und Beurteilung der gewöhnliche gesunde Menschenverstand ausreicht, nicht aber spezielle positive Kenntnisse erforderlich sind."

³⁶ En *De rhet.* 4, Augustin explique que les questions politiques (*quaestiones civiles*) sont celles dont la connaissance relève de l'opinion commune (*communis animi conceptio*) que les Grecs appellent κοινὴ ἔννοια (notion commune). Les questions qui requièrent une compétence technique particulière, nul ne rougit de ne pouvoir les résoudre; les questions politiques en revanche sont de celles que tout le monde est capable de résoudre et à propos desquelles tout le monde peut persuader, car chacun sait si une chose est juste ou injuste, belle ou laide, louable ou répréhensible, mérite une récompense ou une punition.

³⁷ H. Throm, *Die Thesis. Ein Beitrag zu ihrer Entstehung und Geschichte* (Paderborn 1931) 91–92.

seul domaine du politique sont les deux arguments qui viennent soutenir l'idée d'une conception hermagoréenne "restreinte" de la *materia* rhétorique, qui est réduite aux hypothèses et aux thèses pratiques.

Conception "élargie"

Il existe pourtant une autre série d'arguments qui militent en faveur d'une conception "élargie" de la *materia* hermagoréenne, englobant les hypothèses et la totalité des thèses, aussi bien pratiques, que philosophiques ou théoriques.

1° Le premier argument consiste à remettre en cause la fiabilité des témoignages de Sextus et d'Augustin.

— D'après Harold Tarrant³⁸ en effet, Sextus tire généralement ses informations de sources philosophiques anciennes (qu'il situe aux alentours de 50 av. J.-C.), et non des rhéteurs de son époque. Bien que, dans le passage de l'*Adversus Mathematicos*, il mentionne Hermagoras dans le même contexte que son contemporain et rival Athénée (Hermag. Mai. T 2), il est encore possible qu'il ait confondu la figure du rhéteur avec celle d'Hermagoras, le philosophe stoïcien du III^e s. av. J.-C. originaire d'Amphipolis et qui aurait écrit d'après la *Souda*³⁹ des

³⁸ H. Tarrant, *Plato's First Interpreters* (Ithaca 2000) 128: "I shall reflect briefly on Sextus' own use of Plato's *Gorgias* at this point, as it takes little obvious consideration of recent debate, and, like much else in Sextus' discussion of philosophic history, shows an interest in those thinkers most discussed in the first century BC, in this case using second-century Academic and Peripatetic authors known to Cicero: Clitomachus, Carneades, Critolaus. The rhetorical authors mentioned, Aristo friend of Critolaus, Athenaeus, and one of those with the name Hermagoras, seem to belong to the same period. This marks this doxography as heavily dependent upon Sextus' predecessors, and probably Aenesidemus himself; the doxographic material is quite compatible with a date around 50 BC."

³⁹ *Souda* E 3023 (II 411 Adler): Ἑρμαγόρας, Ἀμφιπολίτης, φιλόσοφος, μαθητῆς Περσαίου. διάλογοι αὐτοῦ Μισοκύνων, α' Περὶ ἀτυχημάτων, Ἐκχυτον' ἔστι δὲ ὥσσοκπία· Περὶ σοφιστείας πρὸς τοὺς Ἀκαδημαϊκοὺς ("Hermagoras d'Amphipolis, philosophe, disciple de Persaios. Ses dialogues: *Celui qui hait les chiens*, *Sur les malheurs* en un livre, *Ce qui est répandu* (il s'agit de divination à partir de l'examen des œufs); *Sur l'art sophistique*, contre les Académiciens"). La notice indique un traité — *Sur l'Art sophistique* — qui

traités de sophistique contre les philosophes cyniques et les Académiciens. Quant au *De rhetorica* d'Augustin, la valeur de son témoignage est loin d'être incontestable. Non seulement l'origine, la datation et l'attribution du traité font encore l'objet de débats,⁴⁰ mais l'auteur attribue également à Hermagoras des doctrines qui sont postérieures au Temnite ou qui sont le résultat de profonds remaniements par rapport à sa théorie originale. C'est ce que Malcolm Heath a montré à partir de l'analyse de trois points: l'attribution à Hermagoras de la *νόησις* comme un *officium oratoris* distinct,⁴¹ alors que cette idée doit être située après le II^e s. ap. J.-C.; la séquence *ζήτημα – αἰτία – κρινόμενον – συνέχον* permettant d'identifier l'état de cause d'une controverse qui, telle qu'elle est présentée dans le *De rhetorica*, est manifestement postérieure au modèle qu'il faut attribuer à Hermagoras;⁴² l'emploi du terme *ζήτημα* qui est préféré dans le *De rhetorica* à celui de *στάσις*, lequel est pourtant authentiquement hermagoréen.

— De plus, la comparaison littérale des définitions conservées par Sextus et Augustin permet d'identifier une source qui leur est commune, et qui peut-être était erronée. Comme celle de Sextus, la formule d'Augustin envisage en effet la rhétorique telle qu'elle a été définie par Hermagoras comme une "tâche" (*ἔργον*, *officium*); elle évoque la notion de persuasion

serait toutefois le signe de son intérêt pour la rhétorique. Sur ce personnage, cf. C. W. Piderit, *De Hermagora rhetore* (Hersfeld 1839) 2.

⁴⁰ Voir notamment les analyses de M. Heath, "Hermagoras: Transmission and Attribution," *Philologus* 146 (2002) 287–298 (288–289).

⁴¹ Barwick maintient malgré tout l'idée que cet *officium oratoris* faisait partie de la doctrine d'Hermagoras. Comme le souligne Heath, *Philologus* 146 (2002) 288, à la suite de Matthes, l'explication qu'il propose pour rendre compte de l'absence de la *νόησις* chez Cicéron et Quintilien n'est pas convaincante, quand il affirme qu'ils connaissaient l'existence de cette réalité, mais non le terme qui devait l'exprimer: K. Barwick, "Zur Rekonstruktion der Rhetorik des Hermagoras von Temnos," *Philologus* 109 (1965) 186–218 (197–199).

⁴² M. Heath, "The Substructure of Stasis-Theory from Hermagoras to Hermogenes," *CQ* 44 (1994) 114–129 (119–120).

(πειστικῶς, *persuadere*) selon une certaine capacité (κατὰ τὸ ἐνδεχόμενον, *quatenus rerum et personarum condicio patitur*) et ce, dans un domaine qui se limite aux questions politiques (τὸ τεθὲν πολιτικὸν ζήτημα διατίθεσθαι, *dumtaxat in quaestionibus ciuilibus*). Même si la lettre du texte latin ne se présente pas comme une traduction exacte de la formulation grecque conservée par Sextus — sans doute parce que le *De rhetorica* est le traité d'un enseignant qui cherche à expliciter et gloser la pensée de son maître, plus qu'il ne souhaite retranscrire les termes exacts de ses définitions —, les parallèles nombreux militent en faveur d'une source commune, qui peut-être était fautive, mais qui en tout cas enlève beaucoup de la valeur de ces deux témoignages, puisqu'elle interdit de voir dans l'un la confirmation de l'autre.

2° Le deuxième argument consiste à proposer une interprétation, plus aristotélicienne, moins cicéronienne, du terme πολιτικός/*ciuilis* impliqué dans les témoignages de Sextus et Augustin. Il s'agit en effet de considérer πολιτικός comme un adjectif qualifiant non pas le contenu des questions rhétoriques, mais leur mode propre de démonstration, par opposition au mode dialectique ou scientifique par exemple, et qui, dans la perspective aristotélicienne de la *Rhétorique*, se réalise spécifiquement à travers l'emploi des enthymèmes. S'il est vrai que la rhétorique est supposée s'adapter à la capacité de jugement de la foule et à l'intelligence du public, Hermagoras aurait donc, en parlant de question politique, simplement signifié, à la suite d'Aristote,⁴³ qu'il s'agit d'une question relevant de la démonstration rhétorique, laquelle a partie liée à la fois avec la science analytique (puisque'elle recourt à l'enthymème et à l'exemple) et avec la science éthico-politique (puisque l'*èthos* et le *pathos* sont les deux autres moyens de persuasion rhétorique avec l'argumentation). Dans ce cas, la valeur "politique" des questions rhétoriques ne constitue plus d'obstacle à l'intégration des hypothèses et de la totalité des thèses dans la *materia* rhétorique telle que la conçoit Hermagoras.

⁴³ Arist. *Rh.* 1.2, 1356a20 *sq.*; 1.4, 1359b8 *sq.*; 1.8, 1366a9 *sq.*

3° Troisièmement, contrairement à Sextus et Augustin, Quintilien semble avoir disposé de sources variées, et de nature exclusivement rhétorique, qui lui ont par exemple permis d'évaluer les témoignages de Cicéron sur Hermagoras.⁴⁴ Dans la définition hermagoréenne de la rhétorique qu'il a transmise, Quintilien ne mentionne aucune restriction qui aurait concerné les objets traités par la rhétorique:⁴⁵

Hermagorae, qui finem eius esse ait persuasibiliter dicere, et aliis qui eandem sententiam, non isdem tantum uerbis explicant ac finem esse demonstrant dicere quae oporteat omnia ad persuadendum, satis responsum est cum persuadere non tantum oratoris esse conuicimus.

Quant à Hermagoras, pour qui sa fin (sc. de la rhétorique) est de parler de façon persuasive, et aux autres qui développent la même idée en employant seulement d'autres mots, affirmant que c'est dire tout ce qu'il convient de dire pour persuader, nous leur avons déjà suffisamment répondu quand nous avons prouvé que persuader n'est pas l'apanage de l'orateur.

Aucune restriction non plus dans deux autres passages de *l'Institution oratoire*:

— Dans le chapitre 21 du livre II, Quintilien passe en revue et critique les doctrines antérieures concernant la *materia* de la rhétorique. Il estime que les auteurs qui ont cantonné l'objet de la rhétorique aux arguments persuasifs ou aux questions d'intérêt politique ont été trop restrictifs. Au contraire, il faut que l'orateur soit capable de traiter tous les sujets, et c'est alors qu'Hermagoras est mentionné:⁴⁶

⁴⁴ Cf. Hermag. Mai. T 45 (= Quint. 3.11.18): *paulum in his secum etiam Cicero dissentit, nam in rhetoricis, quem ad modum supra dixi, Hermagoran est secutus* ("Sur ces points, même Cicéron est un peu en désaccord avec lui-même. Car dans ses livres de rhétorique, il a, comme je l'ai dit un peu plus haut, suivi Hermagoras").

⁴⁵ Hermag. Mai. T 11 (= Quint. 2.15.14).

⁴⁶ Hermag. Mai. T 15 (= Quint. 2.21.21). Dans la suite de ce passage (2.21.22), *sed quaestiones si negat ad rhetoricen pertinere, dissentit a nobis; si autem ad rhetoricen pertinent, ab hoc quoque adiuuamur: nihil est enim quod non in causam aut quaestionem cadat* ("mais s'il refuse que les questions concernent la rhétorique, il est en désaccord avec nous; si, en revanche, elles concernent la rhétorique,

Hermagoras quoque dicendo materiam esse in causa et in quaestionibus omnes res subiectas erat complexus.

En disant que l'objet (sc. de la rhétorique) se trouve dans la cause et dans les questions, Hermagoras aussi a inclus tous les objets qu'on pouvait proposer.

— Dans le passage qu'il consacre à la division en question indéfinie (ou thèse) et question définie (ou hypothèse), Quintilien affirme que les livres, attribués à Hermagoras, et qui confirment l'idée que les questions indéfinies sont inutiles au discours, ne peuvent avoir été écrits par lui:⁴⁷

sa position nous vient aussi en aide, car il n'y a rien qui ne tombe pas dans la cause ou la question"), Quintilien semble ne pas pouvoir décider si Hermagoras incluait dans la *materia* de la rhétorique à la fois les thèses et les hypothèses, ou s'il n'y admettait que les hypothèses. Cette remarque indique clairement que l'auteur de l'*Institution oratoire* dépendait de sources indirectes, mais ne doit pas rendre invalide la conception "élargie" de la *materia* hermagoréenne, qui est confirmée ailleurs dans l'*Institution oratoire* (Hermag. Mai. T 16) et chez Plutarque (T 18): voir *infra*. Luzzatto, *La cultura ellenistica* 253–255, explique l'hésitation de Quintilien (en 2.21.22) devant l'inclusion des thèses dans la *materia* hermagoréenne en affirmant que l'auteur de l'*Institution oratoire* ne parvenait pas à faire coexister la définition hermagoréenne de la *materia* (i.e. thèses et hypothèses) avec les πολιτικά ζητήματα (questions politiques). Selon Luzzatto, thèses et hypothèses constituent en réalité la *materia* hermagoréenne, tandis que les πολιτικά ζητήματα décrivent l'*officium* de l'orateur; toujours selon elle, Hermagoras aurait d'abord évoqué dans son traité la *materia*, puis l'*officium*, tout en mentionnant dans les premières lignes la thèse, ce qui aurait dérouté ses lecteurs (c'est-à-dire les auteurs des sources intermédiaires dont Cicéron et Quintilien sont tributaires). Outre la reconstruction hasardeuse du traité d'Hermagoras, cette interprétation appelle au moins deux objections: 1° Quintilien ne mentionne nulle part qu'Hermagoras aurait restreint le champ de la rhétorique à la politique (les notions de πολιτικά ζητήματα ou de *quaestiones civiles* n'apparaissent jamais en liaison avec le Temnite dans l'*Institution oratoire*), ce qui rend improbable l'idée que la coexistence de thèses et d'hypothèses avec les πολιτικά ζητήματα l'ait déconcerté; 2° il est malaisé de considérer que les πολιτικά ζητήματα décrivent l'*officium* (gr. ἔργον) de l'orateur, puisque l'*officium* a précisément partie liée avec l'idée de persuasion dans la tradition d'Hermagoras de Temnos (T 12 et T 13).

⁴⁷ Hermag. Mai. T 16 (= Quint. 3.5.12–14).

quamquam inutiles quidam orationi putant uniuersales quaestiones, quia nihil prosit quod constet ducendam esse uxorem uel administrandam rem publicam si quis uel aetate uel ualeitudine impediatur. sed non omnibus eius modi quaestionibus sic occurri potest, ut illis: sitne uirtus finis, regaturne prouidentia mundus. quin etiam in iis quae ad personam referuntur, ut non est satis generalem tractasse quaestionem, ita perueniri ad speciem nisi illa prius excussa non potest. nam quo modo an sibi uxor ducenda sit deliberabit Cato nisi constiterit uxores esse ducendas? et quo modo an ducere debeat Marciam quaeretur nisi Catoni ducenda uxor est? sunt tamen inscripti nomine Hermagorae libri qui confirmant illam opinionem, siue falsus est titulus siue alius hic Hermagoras fuit. nam eiusdem esse quo modo possunt, qui de hac arte mirabiliter multa composuit, cum, sicut ex Ciceronis quoque rhetorico primo manifestum est, materiam rhetorices in thesin et causas diuiserit? quod reprehendit Cicero ac thesin nihil ad oratorem pertinere contendit totumque hoc genus quaestionis ad philosophos refert.

Certains pensent cependant que les questions universelles sont inutiles au discours (sc. rhétorique); selon eux, il est en effet absolument inutile de prouver qu'il faut se marier ou s'occuper de politique si l'âge ou la santé empêche quelqu'un [de faire l'un ou l'autre]. Mais toutes les questions de ce genre (sc. indéfinies ou générales) ne se prêtent pas à une telle objection, ainsi: "La vertu est-elle une fin?" "Le monde est-il régi par une providence?" Bien plus, dans [les questions] qui se rapportent à une personne, de même qu'il ne suffit pas de traiter la question générale, de même on ne peut parvenir à l'espèce qu'après avoir épuisé auparavant la [question générale]. Car comment Caton délibèrera-t-il [pour savoir] s'il doit se marier, s'il n'a pas prouvé au préalable qu'il faut se marier? Et comment chercher s'il doit épouser Marcia, si [l'on n'a pas prouvé] que Caton soit se marier? Pour confirmer cette opinion, il y a cependant des livres qui portent le nom d'Hermagoras; soit leur titre est erroné, soit il s'agit d'un autre Hermagoras. Car comment pourraient-ils être le fait du même auteur qui composa sur cet art beaucoup de choses admirables, en divisant, comme le montre aussi le premier livre de la Rhétorique de Cicéron, l'objet de la rhétorique en thèses et en causes? C'est ce que Cicéron lui reproche quand il soutient que la thèse ne concerne absolument pas l'orateur et qu'il renvoie tout ce genre de questions aux philosophes.

4° Enfin, quatrième, le témoignage de Plutarque:⁴⁸

ἐν δὲ Ρόδῳ γενόμενος, πάντων μὲν ἠκροάσατο τῶν σοφιστῶν καὶ δωρεὰν ἐκάστῳ τάλαντον ἔδωκε· Ποσειδώνιος δὲ καὶ τὴν ἀκρόασιν ἀνέγραψεν, ἣν ἔσχεν ἐπ’ αὐτοῦ πρὸς Ἑρμαγόραν τὸν ῥήτορα, περὶ τῆς καθόλου ζητήσεως ἀντιταξάμενος.

À Rhodes, il (*sc.* Pompée) écouta tous les sophistes et leur donna à chacun un talent. Posidonius mit aussi par écrit le discours qu’il tint devant lui contre le rhéteur Hermagoras en s’opposant diamétralement à sa conception de la question générale.

Pourquoi Posidonius aurait-il en effet gratifié Pompée d’un discours où il s’oppose à la conception de la question générale (*i.e.* de la thèse), développée un siècle auparavant par Hermagoras, si ce dernier n’avait pas empiété sur le domaine propre à la philosophie, en incluant dans la rhétorique les questions théoriques?⁴⁹

Conséquences de la lecture “élargie” de la materia rhétorique selon Hermagoras

Si Hermagoras a effectivement défendu une conception de la *materia* rhétorique élargie aux thèses pratiques et théoriques, sa proposition révolutionnaire est pour le moins restée lettre

⁴⁸ Hermag. Mai. T 18 (= Plut. *Pomp.* 42.10).

⁴⁹ Carlos Lévy m’indique que le témoignage de Cicéron (Hermag. Mai. T 14 = Cic. *De inv.* 1.8) peut aussi aller dans le sens de cette interprétation élargie de la *materia* hermagoréenne, à condition de comprendre différemment l’expression *ad hunc modum* qui “étrangement, est très présente dans le *De inuentione*, mais disparaît ensuite totalement du langage cicéronien, pour ne reparaitre que deux ou trois fois à la fin de sa vie.” Dans ce cas, les quatre exemples mentionnés chez Cicéron seraient en effet authentiquement hermagoréens : “le fait que les mêmes questions se trouvent ailleurs chez Cicéron, dans un contexte néoacadémicien, n’empêche pas qu’Hermagoras ait pu revendiquer la capacité, au moins théorique, de les traiter, dans une attitude de provocation à l’égard des philosophes en général et des Néoacadémiciens en particulier.” D’ailleurs, l’exemple de question générale donnée dans le *De or.* 3.109, avec une référence aux philosophes, n’est pas très philosophique, “ce qui serait de nature à confirmer l’authenticité hermagoréenne du passage du *De inuentione*.” C’est également l’interprétation de C. Brittain, *Philo* 304–305.

morte: aucun autre rhéteur n'a en effet eu par la suite l'audace de poursuivre ce mouvement. Cependant, il importe de reconnaître que ce qui apparaît comme un coup de force de la part d'Hermagoras n'a été en réalité que la répétition d'un geste encore plus décisif sur le plan théorique, et qui est celui d'Aristote dans la *Rhétorique*. Hermagoras n'a très certainement jamais lu le traité d'Aristote, disparu, comme le reste des écrits scolaires du philosophe, après Straton, pour ne réapparaître qu'au I^{er} s. av. J.-C., sous la forme d'une édition réalisée par Andronicus de Rhodes.⁵⁰ Si l'on envisage toutefois que l'enseignement du Stagirite a pu être transmis par des voies parallèles, notamment orales (après tout, un siècle à peine sépare le scolarcate de Straton du *floruit* d'Hermagoras), la filiation aristotélicienne d'Hermagoras apparaît comme une hypothèse plausible.

La dépendance d'Hermagoras vis-à-vis d'Aristote ne prend cependant pas la forme d'une subordination inconditionnelle à tout ce qui constitue la doctrine de la *Rhétorique*. Renonçant à la conception de la rhétorique qui la restreint aux trois genres oratoires (*Rh.* 1.3) ou qui la confine à une *materia* circonscrite par le champ de la science éthico-politique (1.2, 1356a20 *sq.*), le Temnite choisit en effet de défendre une conception purement théorique de la rhétorique — conception que l'on trouve aussi dans le traité d'Aristote —, où elle est envisagée comme une technique qui, au même titre que la dialectique, porte sur tous les objets indistinctement.⁵¹ La rhétorique est ainsi le “pendant de la dialectique” (*ἀντίστροφος τῇ διαλεκτικῇ*);⁵² l'une et

⁵⁰ Sur l'histoire du texte de la *Rhétorique*, voir R. Goulet, *Dictionnaire des philosophes antiques* I (Paris 1994) 434–435.

⁵¹ Sur les rapports entre rhétorique et dialectique dans la *Rhétorique*, voir F. Woerther, “The Philosophical Rhetoric, between Dialectics and Politics: Aristotle, Hermagoras, and al-Fārābī,” dans *Literary and Philosophical Rhetoric in the Greek, Roman, Syriac, and Arabic Worlds* (Hildesheim 2009) 55–72.

⁵² *Rh.* 1.1, 1354a1. Voir J. Brunschwig, “Rhétorique et Dialectique, *Rhétorique* et *Topiques*,” dans D. J. Furley, A. Nehamas (éd.), *Aristotle's Rhetoric. Philosophical Essays* (Princeton 1994) 57–96 (57), et J. Brunschwig, *Aristote, Topiques* I (Paris 1967) C–CI.

l'autre discipline élèvent au rang de méthode une activité naturelle à l'homme qui ne requiert aucun savoir déterminé (1354a1–6); elles sont toutes les deux aptes à conclure les contraires (1355a29) et distinguent les procédures qui remplissent réellement leurs fins de celles qui ne le font qu'en apparence (1355b15 *sq.*). Pendant de la dialectique, la rhétorique est même présentée comme une dépendance, puisque l'enthymème est une espèce du syllogisme et qu'il appartient à la dialectique de reconnaître toutes les espèces de syllogisme (1355a13–14). Surtout, comme la dialectique, la rhétorique n'appartient pas à un genre défini (1355b7), et sa fonction consiste à voir ce que chaque cas comporte de persuasif (1355b25–34, trad. M. Dufour):

ἔστω δὴ ἡ ῥητορικὴ δύναμις περὶ ἕκαστον τοῦ θεωρῆσαι τὸ ἐνδεχόμενον πιθανόν. τοῦτο γὰρ οὐδεμιᾶς ἑτέρας ἐστὶ τέχνης ἔργον· τῶν γὰρ ἄλλων ἕκαστη περὶ τὸ αὐτῇ ὑποκείμενόν ἐστιν διδασκαλική καὶ πειστική, οἷον ἰατρικὴ περὶ ὑγιεινῶν καὶ νοσηρῶν καὶ γεωμετρία περὶ τὰς συμβεβηκότα πάθη τοῖς μεγέθεσι καὶ ἀριθμητικὴ περὶ ἀριθμῶν, ὁμοίως δὲ καὶ αἱ λοιπαὶ τῶν τεχνῶν καὶ ἐπιστημῶν· ἡ δὲ ῥητορικὴ περὶ τοῦ δοθέντος ὡς εἰπεῖν δοκεῖ δύνασθαι θεωρεῖν τὸ πιθανόν, διὸ καὶ φάμεν αὐτὴν οὐ περὶ τι γένος ἴδιον ἀφωρισμένον ἔχειν τὸ τεχνικόν.

Admettons donc que la rhétorique est la faculté de découvrir spéculativement ce qui, dans chaque cas, peut être propre à persuader. Aucun autre art n'a cette fonction; tous les autres sont, chacun pour son objet, propres à l'enseignement et à la persuasion; par exemple, la médecine sur les états de santé et de maladie; la géométrie pour les variations des grandeurs; l'arithmétique au sujet des nombres, et ainsi des autres arts et sciences; mais peut-on dire, la rhétorique semble être la faculté de découvrir spéculativement sur toute donnée le persuasif; c'est ce qui nous permet d'affirmer que la technique n'en appartient pas à un genre propre et distinct.

La rhétorique se présente ainsi comme une méthode applicable à tous les sujets indifféremment. Ce caractère général de la rhétorique, qui n'a pas de *materia* précise, Aristote le souligne encore lorsqu'il met en place la distinction des enthymèmes qui se tirent des lieux communs, permettant d'argumenter in-

différemment dans des domaines spécifiquement différents, comme le droit, la physique, l'éthique, et ceux qui se tirent de prémisses propres à chaque espèce et à chaque genre (1358a1–35). Plus les prémisses spécifiques sont appropriées au sujet qu'il traite, plus l'orateur dépassera les frontières de la technique rhétorique pour empiéter sur des sciences proprement dites (1358a21–26, trad. M. Dufour):

κακείνα μὲν οὐ ποιήσει περὶ οὐδὲν γένος ἔμφρονα· περὶ οὐδὲν γὰρ ὑποκείμενόν ἐστιν· ταῦτα δὲ ὅσῳ τις ἂν βέλτιον ἐκλέγῃται [τὰς προτάσεις], λήσει ποιήσας ἄλλην ἐπιστήμην τῆς διαλεκτικῆς καὶ ῥητορικῆς· ἂν γὰρ ἐντύχῃ ἀρχαῖς, οὐκέτι διαλεκτικὴ οὐδὲ ῥητορικὴ ἀλλ' ἐκείνη ἔσται ἧς ἔχει τὰς ἀρχάς.

Les lieux communs ne feront de personne un spécialiste en aucune science; car ils ne se rapportent à aucun sujet en particulier; quant aux lieux spéciaux, meilleur sera le choix des prémisses, plus l'on créera à l'insu des auditeurs, une science autre que la dialectique et la rhétorique; car, si par hasard l'on rencontre des principes premiers, il n'y aura plus alors de dialectique ni de rhétorique, mais la science même dont on aura emprunté les principes.

Avec la présentation dans la *Rhétorique* des trois genres oratoires (1.3) et l'introduction des prémisses spécifiques (1.4–14), une opposition allait être conservée par les auteurs postérieurs à Aristote, entre la dialectique, rigoureusement liée à l'usage des lieux communs, et la rhétorique, qui emploie de préférence les prémisses propres. Prenant le contre-pied de cette lecture et défendant le traitement de *toutes* les thèses par la rhétorique, c'est-à-dire en militant pour un usage des lieux communs spécifique à cette discipline, Hermagoras souligne au contraire le rapprochement de la rhétorique et de la dialectique, jusqu'à effacer toute distinction entre elles.

Lorsqu'il reprend l'idée aristotélicienne que la rhétorique n'est pas liée à un objet délimité et qu'elle est, au même titre que la dialectique, un art du raisonnement, Hermagoras renoue avec la conception radicale d'Aristote, ignorant la

pratique rhétorique de son époque, occupée à ne traiter que de causes particulières. Pour lui, la rhétorique est avant tout un outil logique, applicable à n'importe quel objet⁵³ (lecture qui sera celle des Alexandrins avant d'être définitivement retenue par la *falsafa*, où la *Rhétorique* est intégrée à l'*Organon*). Cette hypothèse trouve confirmation dans l'idée qu'Hermagoras semble avoir été un rhéteur essentiellement tenté par la théorie, et peu porté sur la pratique oratoire réelle. Plusieurs témoignages rapportent en effet la sécheresse et l'aridité de ses préceptes, son absence de goût pour l'ornement,⁵⁴ ou son incapacité de parler avec art (T 14, *supra* 437). On a également noté son goût pour les quadripartitions qui se retrouvent à plusieurs reprises dans son système.⁵⁵ Malcolm Heath⁵⁶ de son côté a montré combien la séquence *ζήτημα – αἰτία – κρινόμενον – συνέχον* était, malgré son élégance et sa cohérence

⁵³ Sur les raisonnements qu'Hermagoras aurait distingué dans sa doctrine, on n'a conservé qu'un seul témoignage, *via* Quintilien, concernant sa conception des *σημεῖα*: Hermag. Mai. T 48 (= Quint. 5.9.12).

⁵⁴ Cf. Hermag. Mai. T 4 (= Cic. *Brut.* 263): *ea dat rationes certas et praecepta dicendi; quae si minorem habent apparatus — sunt enim exilia —, tamen habent ordinem et quasdam errare in dicendo non patientes vias* (“Elle [*sc.* l'école d'Hermagoras] donne des règles et des préceptes oratoires précis et sûrs qui, s'ils présentent très peu d'apprêt — car le style en est sec —, suivent malgré tout un ordre et comportent certaines méthodes qui ne permettent pas de se fourvoyer quand on parle”); T 5 (= Cic. *Brut.* 271): *eratque praeterea doctus Hermagorae praeceptis, quibus etsi ornamenta non satis optima dicendi, tamen, ut hastae uelutibus amentatae, sic apta quaedam et parata singulis causarum generibus argumenta traduntur* (“on lui [*sc.* Titus Accius de Pisaure] avait en outre enseigné les préceptes d'Hermagoras qui, malgré le peu de ressources qu'ils présentent pour l'ornement oratoire, fournissent néanmoins des arguments tout prêts et adaptés à chaque type de cause, comme on fournirait à des vélites des javelines déjà munies de leur courroie”).

⁵⁵ Son système compte quatre états de cause (conjecture, propriété, qualité, translation), quatre questions légales (la lettre et l'esprit, le syllogisme, l'ambiguïté, les lois contraires), quatre subdivisions de la qualité (délibératif, laudatif, pragmatique, juridique), quatre divisions de l'antithèse (contre-accusation, compensation, report d'accusation, excuse).

⁵⁶ Heath, *CQ* 44 (1994) 114–129.

systématique, difficile à mettre en pratique, et qu'elle a été rapidement remplacée par d'autres séquences, plus accessibles.

L'hypothèse d'un aristotélisme d'Hermagoras soulève toutefois un problème que l'on se bornera ici à formuler. Hermagoras confie à la rhétorique le rôle d'un art dont l'objet est indéterminé et souligne ainsi la parenté de la rhétorique et de la dialectique. Cette parenté est manifeste, par exemple, à travers l'introduction du séquence ζήτημα – αἰτία – κρινόμενον – συνέχον, qui fait dialoguer, de manière fictive, la défense et l'accusation (tu as tué – je n'ai pas tué – a-t-il tué?), et fait inmanquablement penser à la scène dialectique qui met aux prises un questionneur et un répondant. Cette parenté s'exprime aussi par l'emploi, certainement authentiquement hermagoréen, du terme θέσις pour décrire (avec l'ὑπόθεσις) le contenu de la *materia* de la rhétorique, et qui est directement issu des *Topiques*, où il est défini en I.11. Mais comment savoir, dans ces conditions, ce qui distinguera proprement la rhétorique de la dialectique aux yeux d'Hermagoras? La définition qu'il donne de la *materia* rhétorique ne signe-t-elle pas en effet la disparition de la dialectique, voire de la philosophie toute entière? Le peu de témoignages dont on dispose sur la doctrine d'Hermagoras ne permettra sans doute pas de répondre à cette question. En revanche, une étude approfondie des rapports entre rhétorique et dialectique et, en particulier, un examen du rôle dévolu à la thèse⁵⁷ dans le développement des *progymnasmata* et dans les différentes écoles philosophiques de l'époque hellénistique permettront de déterminer le contexte dans lequel Hermagoras a voulu imposer ses vues, et de mesurer l'importance de l'innovation qu'il aurait souhaité imposer.

Juin, 2011

CNRS, Centre Jean Pépin - UPR 76
7, rue Guy Môquet, BP n° 8
94801 Villejuif, France
woerther@vjf.cnrs.fr

⁵⁷ Sur les rapports problématiques de la thèse et de l'hypothèse dans le domaine rhétorique notamment, voir Quint. 3.5.5–18.